

Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture

Commission Relations Internationales et Francophonie

Mercredi 9 mars 2011

Cité de l'architecture et du patrimoine, 75016 PARIS

COMPTE-RENDU

Avec la participation de :

- Karine GLOANEC MAURIN et Jacques MERCIER, co-présidents de la Commission,
- Pascal BRUNET, Directeur de RELAIS CULTURE EUROPE à Paris,
- Jean-Pierre HEINTZ, Directeur des Affaires culturelles de La Rochelle,
- Jean-Louis OHEIX, Maire-adjoint de Sceaux ayant parmi ses attributions les questions linguistiques et de francophonie.

Jacques MERCIER excuse Claire-Lyse CHAMBRON (Direction générale de l'Éducation et de la Culture de la Commission européenne à Bruxelles) et Stéphanie GUYARD (Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France au Ministère de la Culture) empêchées, la première par une réunion sur les perspectives financières de la politique de cohésion de l'Union Européenne. et la seconde, par la conférence de presse du Ministre de la Culture consacrée à la Semaine de la langue française. Elles se sont toutes deux engagées à venir à une prochaine réunion de la commission.

Pascal BRUNET présente Relais Culture Europe dont la Présidente est Catherine LALUMIERE et fait une analyse prospective de l'évolution de l'Union Européenne et, plus particulièrement, de la culture pour les dix ans à venir. Sont évoquées : les candidatures de nouveaux pays (Turquie, Croatie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine et les potentiels candidats à l'Est et au Sud ...), la montée en puissance de l'Asie (qui représentera 30% du PIB mondial), les migrations qui s'amplifient, une crise alimentaire majeure, la montée des pays émergents (Brésil, Mexique, Afrique du Sud ...), la disparition en vingt ans de près de la moitié des 6000 langues parlées actuelles... La perception de la mondialisation est fort différente selon les pays : 63% des Allemands y sont favorables mais seulement 44 % des Français et 56 % des Européens. Des lignes de tension sont perceptibles : entre les modes de production et de consommation actuels et la disponibilité des ressources. Le manque d'investissement dans la Recherche est un handicap. Entre interdépendance et différenciation. Et entre proximité et distance culturelle.

Les priorités budgétaires du système européen se répartissent entre :

- Croissance durable : 44 %
- Ressources naturelles : 43 %
- Union européenne, Acteur mondial : 6 %
- Citoyenneté, Liberté, Sécurité, Justice : 1 %
- Administration

Les aides dans le domaine de la Culture se trouvent dans le programme « Citoyenneté », mais aussi dans les autres programmes. La croissance européenne s'appuiera sur une union de l'innovation, une jeunesse en mouvement, une stratégie numérique (i-market culturel), de nouvelles compétences, de nouveaux emplois, une plateforme de lutte contre la pauvreté.

Karin GLOANEC MAURIN présente la problématique de la politique de cohésion du territoire de l'UE et de l'enjeu important de la politique de proximité au-delà de la dimension culturelle.

Jacques MERCIER s'interroge sur l'opportunité d'une journée européenne de la culture. Il existe déjà le dispositif « Capitale européenne de la Culture »

Sont également évoqués au cours de la discussion avec Pascal BRUNET les jumelages culturels, l'importance pour les bibliothèques du choix numérique dans la perspective européenne, le label européen du patrimoine, différent du label UNESCO.

Pascal BRUNET rappelle que le label « Patrimoine européen » est attribué à des lieux de mémoire témoins de l'histoire et de l'héritage européen. L'ambition est de renforcer le sentiment d'adhésion des

citoyens de l'Europe à une identité européenne commune et de favoriser leur sentiment d'appartenance à un espace culturel commun. En France sont labellisées : l'Abbaye de Cluny, la Maison Robert Schumann et la Cour du Palais des Papes à Avignon.

Jacques MERCIER rappelle qu'il a participé fin janvier aux 4^{èmes} Assises de la coopération décentralisée France Québec dont un des Ateliers a été animé par Jean-Pierre HEINTZ qu'il présente, en soulignant qu'il a été plusieurs années Président de l'Association nationale des D.A.C.

Jean-Pierre HEINTZ, Directeur des Affaires Culturelles de La Rochelle est invité à présenter la coopération culturelle avec le Québec et plus particulièrement l'exemple de la Ville de La Rochelle. Ces 4^{èmes} Assises franco-québécoises ont été l'occasion de faire le point sur l'un des ateliers « CULTURE ET IDENTITE » piloté par la Conférence Régionale des Elus (CRE) de la Montérégie-Est et la Ville de La Rochelle. Cet atelier a quatre thématiques :

- La relève artistique : promotion des jeunes talents / nouveaux artistes. Pour la Rochelle : des nouveaux musiciens dans le domaine des musiques francophones. En lien avec les Francofolies de Montréal, la Fondation Félix Leclerc, les Francofolies de La Rochelle et l'OFQJ, il s'agit d'offrir aux lauréats du prix Félix Leclerc une formation professionnelle personnalisée, suivie d'une prestation scénique dans le cadre des festivals. Les perspectives sont d'étendre ce dispositif aux auteurs-compositeurs-interprètes et de l'ancrer dans le long terme. Proposition : trouver d'autres villes partenaires ayant déjà, ou non, un lien avec le Québec.
- Un artiste, une ville : regard croisé d'un élu et d'un artiste pour amener les artistes à poser leur regard sur un lieu qui ne leur est pas familier en incitant la participation citoyenne, l'objectif étant de créer une œuvre collective. La Ville de La Rochelle travaille avec l'association québécoise « Le Bocal », l'atelier de création « Y a du monde au balcon », la Ville de St-Hyacinthe et la CRE Montérégie-Est autour d'un projet de performance artistique « La Marche du temps » impliquant les populations, les artistes, les acteurs culturels locaux et l'élu à la culture.
- L'écrit artistique et les nouveaux médias : ce projet de rendre accessibles les textes de jeunes auteurs de théâtre québécois et français, via une plate-forme internet est mené par l'Ecole nationale du théâtre au Canada (Montréal) et la bibliothèque francophone multimédia de Limoges.
- Culture, patrimoine et identité : créer des liens entre professionnels de la culture liés au développement patrimonial dans le but d'échanger des expertises, en liaison avec les associations Villes, Villages d'Art et de Patrimoine au Québec et Villes d'Art et d'Histoire en France. Cela concerne surtout la valorisation du patrimoine et la formation dans ce domaine.

Jean-Pierre HEINTZ précise que ces projets s'appuient sur les dispositifs de « résidence », qu'ils peuvent selon les cas, être inclus dans une convention avec l'Institut de France et sont amenés à se développer avec d'autres villes volontaires.

Jacques MERCIER invite les villes adhérentes de la F.N.C.C, membres ou non de la Commission, à s'associer au projet « un artiste, une ville ».

Jacques MERCIER invite ensuite **Jean-Louis OHEIX** à présenter l'Association de Coopération Francophone Sceaux/Târgu-Mures. Cette association, créée en 1999, a pour objet de développer des liens entre la Ville de Sceaux et celle de Târgu-Mures en Roumanie, en s'appuyant « sur une communauté de fondement linguistique et une similitude de pratiques culturelles ». Une bibliothèque/centre de documentation francophone a ainsi été créée à destination des universitaires, des enseignants et de leurs élèves. Elle est devenue un véritable lieu de vie culturelle avec de nombreuses animations attirant un large public francophone et francophile.

Jacques MERCIER présente et commente un projet d'enquête par questionnaire sur les relations internationales francophones et culturelles des collectivités adhérentes de la F.N.C.C, en souhaitant que celles-ci lui transmettent leurs remarques et suggestions.